



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Synthèse des budgets primitifs 2024 consolidés (Annexe n°3)

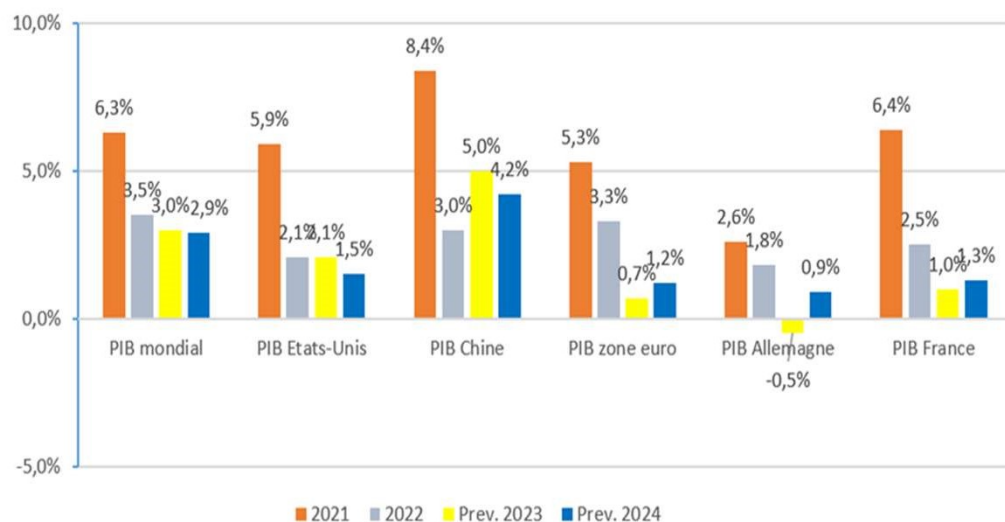
Sommaire :

Introduction : Contexte

- I. La structure des budgets primitifs 2024 consolidés
- II. La déclinaison par politiques publiques

La persistance d'un contexte inflationniste et d'une croissance faible

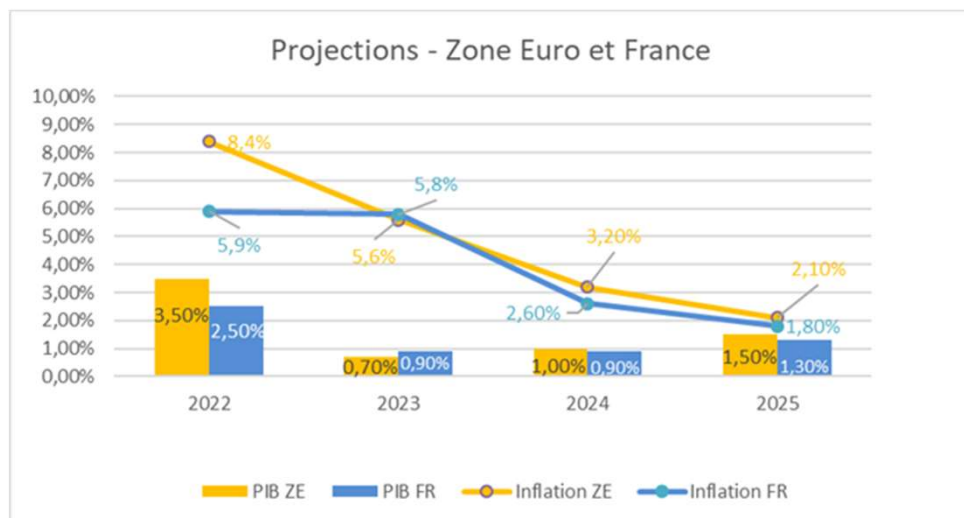
Projections du FMI en % (octobre 2023)



Une inflation qui bien qu'en diminution en 2024 reste à des niveaux élevés et pèse sur les prévisions de croissance en 2024:

- Inflation mondiale : +6,9% en 2023 et + 5,8% en 2024
- Zone Euro : +5,6% en 2023 et +3,2% en 2024
- France : +5,8% en 2023 et +2,6% en 2024 (*Insee et Banque de France*)

et en corollaire une politique de hausse des taux directeurs des banques centrales pour lutter contre l'inflation qui limite l'accès au crédit et freine l'activité économique:



- Un ralentissement de la croissance mondiale (FMI) : +3% en 2023 et +2,9% en 2024, impactée par le ralentissement de la croissance de la Chine (+4,2% en 2024)
- Un net ralentissement de la croissance en Zone Euro et en France : Zone Euro (+0,7% en 2023 et +1,2% en 2024) et France (+1% en 2023 et +1,3% en 2024)
- Des facteurs de risques persistants : guerre en Ukraine, conflit Proche-Orient, phénomènes météorologiques extrêmes, crise immobilière en Chine, turbulences du secteur financier.

Des hypothèses de recettes du budget 2024 marquées par des facteurs d'incertitudes

- **Le BP 2024 prend en compte :**
 - **La revalorisation des bases fiscales :**
 - **Certaines sont indexées selon le niveau de l'inflation** constaté en novembre n-1 (soit +3,9%): Il s'agit, pour la cotisation foncière des entreprises (CFE), des locaux industriels et des assujettis à la cotisation minimale (soit 36% de cette recette) et pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) des locaux d'habitation (soit 62% de cette taxe). Cette revalorisation était de 7,1% en 2023.
 - **D'autres dépendent d'une mise à jour annuelle calculée par l'Etat :** il s'agit des bases fiscales des locaux professionnels dits « révisés », impactant aussi le produit de CFE et de TEOM. Ces bases n'ont progressé que de 0,7% en 2023. Le BP 2024 est construit sur une estimation de variation de ces bases fiscales de +0,5%.
 - **La nouvelle ponction sur les dotations intercommunales (dotation de compensation et DCRTP) qui permet de financer en partie l'accroissement de la péréquation communale (DSU, DSR) et de la dotation d'intercommunalité (Loi de finances initiale pour 2024):**
 - => **une baisse de 3M€ en 2024** : -0,5M€ sur la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et -2,5M€ sur la dotation d'intercommunalité.
 - Cette nouvelle diminution vient s'ajouter aux baisses continues depuis 2012.
 - **Les difficultés de projection de la TVA:** l'évolution de cette recette nationale détermine désormais plus de 252M€ soit 28% des recettes fiscales de la MEL (ex-TH et ex-CVAE). L'évolution de cette recette est donc structurante pour la MEL et pâtit d'une communication incomplète de la part des services de l'État.

Les retraitements mis en œuvre afin d'assurer la bonne comparabilité des exercices

Afin d'assurer la bonne comparabilité entre le budget primitif 2024 et celui de l'exercice précédent sur un périmètre cohérent, les éléments financiers suivants, de par leur nature exceptionnelle, ont été retraités des montants budgétaires 2023:

○ en **recettes**:

- **l'aide exceptionnelle versée aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM)** par l'Etat en 2023. Il convient de souligner que cette aide, perçue uniquement sur 2023, ne couvre qu'une partie très limitée de l'impact de l'inflation sur le budget annexe transports qui, quant à lui, est pérenne et en hausse chaque année,
- les **produits exceptionnels** (pénalités dues à la MEL) liés au jugement de fin août 2023 du contentieux du contrat de partenariat public privé (PPP) Stade Pierre Mauroy

○ en **dépenses** :

- les règlements des contentieux dont celui du contrat de PPP - stade Pierre-Mauroy

FONCTIONNEMENT (En M€)	CO 2023
Recettes de Fonctionnement	15,7 M€
Aide exceptionnelle au soutien des AOM	9,2 M€
Contrat PPP Stade Pierre Mauroy - produit exceptionnel lié au contentieux	6,6 M€
Dépenses de Fonctionnement	18,0 M€
Retraitement contentieux dont contrat PPP Stade Pierre Mauroy	18,0 M€

* CO= crédits ouverts

Un budget total de 2 082 M€

Le budget 2024 de la MEL se caractérise par:

- Des **dépenses de fonctionnement** en augmentation du fait du **contexte d'inflation** qui se poursuit (+34M€/CO 2023, soit +2,7%) ; le maintien de l'évolution de celles-ci au niveau d'inflation estimé pour 2024 témoigne, cette année encore, de **l'effort très important de maîtrise des dépenses mis en œuvre** ;
- Cet effort permet de **limiter l'impact du contexte d'inflation sur les niveaux d'épargne**, qui conditionnent la capacité de la MEL à investir sur 2024 et les années à venir;
- Des **recettes de fonctionnement** qui se consolident (+0,9%/CO 2023);
- Un **niveau d'investissement** qui se poursuit à des niveaux importants (635M€, soit +21M€/BP 2023)
- Un **encours de dette prévisionnel 2024 en augmentation** de +66M€ pour s'établir à 1 277M€ en CA prévisionnel

BUDGETS CONSOLIDES	BP 2023	CO* 2023 retraité	BP 2024	Evolution BP 2024 / BP 2023		Evolution BP 2024 / CO 2023 retraité	
				en M€	en %	en M€	en %
TOTAL RECETTES DE GESTION*	1 576 M€	1 636 M€	1 651 M€	+ 75 M€	+ 4,8%	+ 15 M€	+ 0,9%
Dépenses de gestion	1 222 M€	1 247 M€	1 272 M€	+ 50 M€	+ 4,1%	+ 26 M€	+ 2,0%
Dépenses de gestion hors JO	1 222 M€	1 245 M€	1 260 M€	+ 38 M€	+ 3,1%	+ 15 M€	+ 1,2%
EPARGNE DE GESTION	354 M€	389 M€	379 M€	+ 25 M€	+ 7,1%	-10 M€	- 2,6%
Frais financiers nets**	36 M€	31 M€	40 M€	+ 4 M€	+ 12,3%	+ 9 M€	+ 29,0%
EPARGNE BRUTE	318 M€	358 M€	339 M€	+ 21 M€	+ 6,5%	-19 M€	- 5,4%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 258 M€	1 280 M€	1 314 M€	+ 56 M€	+ 4,5%	+ 34 M€	+ 2,7%
Capital de la dette**	125 M€	119 M€	132 M€	+ 8 M€	+ 6,3%	+ 13 M€	+ 11,1%
EPARGNE NETTE	193 M€	239 M€	206 M€	+ 13 M€	+ 6,7%	-32 M€	- 13,6%
Dépenses d'équipement	613 M€	699 M€	635 M€	+ 21 M€	+ 3,5%		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	738 M€	818 M€	767 M€	+ 29 M€	+ 4,0%		
Recettes d'équipement	205 M€	224 M€	128 M€	-77 M€	- 37,6%		
Emprunts	215 M€	172 M€	301 M€	+ 86 M€	+ 40,0%		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	420 M€	396 M€	429 M€	+ 9 M€	+ 2,0%		
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES mouvements réels hors provisions	1 996 M€	2 098 M€	2 082 M€	86 M€	+ 4,3%		
Taux d'autofinancement sur BP	32%		33%				
Encours de la dette au 31/12	1 211 M€		1 277 M€				
Capacité de désendettement en années	3,8		3,8				

*Les CO2023 retraités correspondent aux crédits ouverts budgétairement suite aux étapes budgétaires de l'année 2023 (BS et DM) hors provisions, retraités des événements exceptionnels. Pour les frais financiers, la donnée correspond à la projection de réalisation 2023.

** : Capital de la dette et frais financiers nets = le réalisé pour 2023

La capacité de désendettement s'établit à 3,8 années en CA prévisionnel 2024.

L'épargne brute s'élève à 339M€ (-19M€ par rapport aux CO 2023; +21M€ par rapport au BP 2023)

I. La structure du budget

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes) qui s'élèvent à 2 082 M€ en montants consolidés au BP 2024. En agrégé, les dépenses atteignent 2 166 M€. **91 % de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget annexe transports.**

Le budget général représente 65 % des masses budgétaires de la MEL.

Le budget annexe transports représente 26%, soit le même niveau que l'année précédente.

Le poids du budget assainissement est stable (6 % du budget).

La part des autres budgets (eau, crématoriums, opérations d'aménagement et activités immobilières et économiques) reste également stable à 3% du total.

BP consolidés (masses réelles) en M€ hors ligne de trésorerie et provisions	BP 2023	CO 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	
				Evolution en M€	Evolution en %
Budget général	1 363 M€	1 463 M€	1 410 M€	+ 47 M€	+ 3,4%
Investissement	480 M€	521 M€	495 M€	+ 16 M€	+ 3,3%
Fonctionnement	884 M€	943 M€	915 M€	+ 31 M€	+ 3,5%
Transports	546 M€	538 M€	566 M€	+ 19 M€	+ 3,6%
Investissement	171 M€	164 M€	174 M€	+ 2 M€	+ 1,3%
Fonctionnement	375 M€	374 M€	392 M€	+ 17 M€	+ 4,6%
Assainissement	117 M€	163 M€	124 M€	+ 7 M€	+ 5,6%
Investissement	47 M€	88 M€	52 M€	+ 5 M€	+ 11,3%
Fonctionnement	70 M€	75 M€	72 M€	+ 1 M€	+ 1,9%
Autres*	57 M€	66 M€	67 M€	+ 10 M€	+ 16,6%
Investissement	46 M€	52 M€	56 M€	+ 10 M€	+ 22,4%
Fonctionnement	12 M€	15 M€	11 M€	-1 M€	- 6,0%
TOTAL BP AGREGES	2 084 M€	2 230 M€	2 166 M€	+ 82 M€	+ 3,9%
Investissement	744 M€	824 M€	777 M€	+ 33 M€	+ 4,5%
Fonctionnement	1 340 M€	1 406 M€	1 389 M€	+ 49 M€	+ 3,6%

* Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

TOTAL BP/CO CONSOLIDES	1996	2098	2082	+ 85,6 M€	+ 4,3%
Investissement	738	818	767	+ 29,3 M€	+ 4,0%
Fonctionnement	1258	1280	1314	+ 56,3 M€	+ 4,5%

Les budgets consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes , des remboursements entre budgets et des écritures de dettes équilibrées

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

L'évolution des **recettes de gestion** est essentiellement portée par les effets de l'inflation et la progression des recettes fiscales.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	CO 2023 retraité	BP 2024	Evolution		Evolution	
				BP 2024/ BP 2023		BP 2024/ CO 2023 retraité	
				en M€	en %	en M€	en %
Recettes Fiscales	844,2 M€	874,2 M€	906,0 M€	+61,8 M€	7,3%	+31,7 M€	3,6%
CFE	136,1 M€	138,3 M€	139,1 M€	+3,0 M€	2,2%	+0,8 M€	0,5%
FRACTION TVA (CVAE)	103,9 M€	109,7 M€	114,6 M€	+10,7 M€	10,3%	+4,9 M€	4,5%
TH	4,9 M€	4,9 M€	5,1 M€	+0,1 M€	2,9%	+0,2 M€	3,1%
TFPNB	1,7 M€	1,9 M€	1,9 M€	+0,2 M€	10,2%	-0,0 M€	0,0%
IFER	5,4 M€	5,7 M€	5,8 M€	+0,5 M€	8,4%	+0,1 M€	2,5%
TEOM	170,6 M€	172,5 M€	178,7 M€	+8,2 M€	4,8%	+6,2 M€	3,6%
FRACTION TVA (TH)	125,7 M€	132,6 M€	137,8 M€	+12,1 M€	9,7%	+5,2 M€	4,0%
TASCOM	13,1 M€	12,8 M€	13,2 M€	+0,1 M€	0,6%	+0,4 M€	3,4%
VERSEMENT MOBILITE (VM)	270,0 M€	283,0 M€	295,2 M€	+25,2 M€	9,3%	+12,2 M€	4,3%
COMPENSATION VM	1,3 M€	1,3 M€	1,3 M€	-0,0 M€	-1,3%	-0,0 M€	-1,3%
Taxe de séjour	3,5 M€	3,5 M€	5,2 M€	+1,7 M€	48,6%	+1,7 M€	48,6%
TCFE	0,7 M€	0,7 M€	0,8 M€	+0,1 M€	7,1%	+0,1 M€	7,1%
Gemapi	7,3 M€	7,3 M€	7,3 M€	/	/	-0,0 M€	-0,1%
Dotations (y cp FPIC)	383,1 M€	382,1 M€	378,5 M€	-4,6 M€	-1,2%	-3,6 M€	-0,9%
DGF	210,4 M€	210,6 M€	208,4 M€	-2,0 M€	-0,9%	-2,2 M€	-1,0%
Dotations réforme TP (FNGIR, DCRTP)	119,8 M€	119,8 M€	119,2 M€	-0,5 M€	-0,4%	-0,5 M€	-0,4%
Compensations fiscales	28,8 M€	28,1 M€	28,6 M€	-0,1 M€	-0,4%	+0,5 M€	1,8%
Compensation exo cotisation mini CFE	5,7 M€	6,2 M€	6,3 M€	+0,6 M€	11,1%	+0,2 M€	2,5%
FPIC	16,9 M€	15,0 M€	14,3 M€	-2,6 M€	-15,6%	-0,8 M€	-5,0%
Autres dotations	1,6 M€	2,3 M€	1,6 M€	/	/	-0,8 M€	-32,6%
Autres recettes de gestion	348,5 M€	379,4 M€	366,6 M€	+18,0 M€	5,2%	-12,9 M€	-3,4%
Redevance assainissement	87,2 M€	87,2 M€	91,3 M€	+4,0 M€	4,6%	+4,0 M€	4,6%
Recettes tarifaires transport	105,7 M€	105,7 M€	106,5 M€	+0,8 M€	0,8%	+0,8 M€	0,8%
AC (Dépt et communes)	36,3 M€	36,3 M€	36,3 M€	/	/	/	/
Recettes diverses	119,4 M€	150,3 M€	132,6 M€	+13,2 M€	11,0%	-17,7 M€	-11,8%
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 575,8 M€	1 635,8 M€	1 651,1 M€	+75,2 M€	4,8%	+15,3 M€	0,9%
Produits financiers*	0,3 M€	2,3 M€	2,1 M€	+1,7 M€	522,0%	-0,2 M€	-8,0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 576,2 M€	1 638,0 M€	1 653,1 M€	+77,0 M€	4,9%	+15,1 M€	0,9%

* les CO 2023 correspondent au réalisé 2023

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

⇒ 58% des recettes fiscales et des dotations de la MEL sont partiellement ou totalement liées au niveau d'inflation.

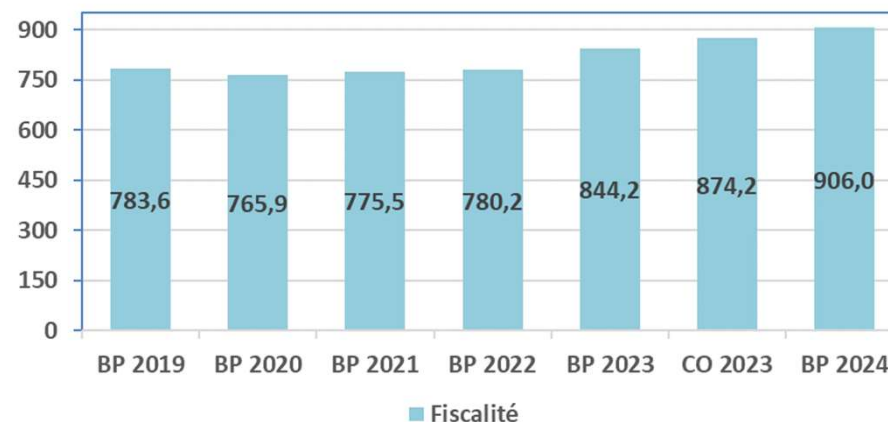
Les recettes fiscales progressent de + 31,7 M€ / CO 2023 (soit +3,6%).

L'inflation impacte notamment : le versement mobilité (+12,2M€), les fractions de TVA en compensation de la CVAE et de la TH (+10,1M€), mais aussi la TEOM (+6,2M€).

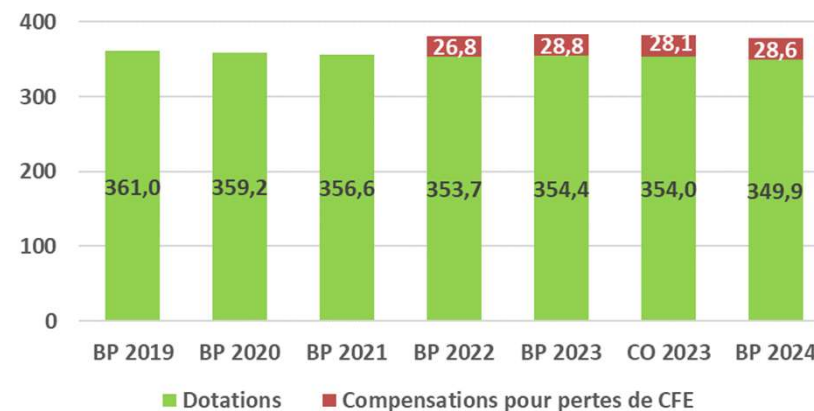
Les dotations sont en diminution de -3,6M€ / CO 2023 (-0,9%) du fait à la fois:

- De la nouvelle ponction sur les dotations intercommunales (dotation de compensation et DCRTP),
- Et de la baisse du produit du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) induite par la réforme nationale des potentiels financiers qui est défavorable au territoire de la MEL.

Evolution des recettes fiscales
(en M€)

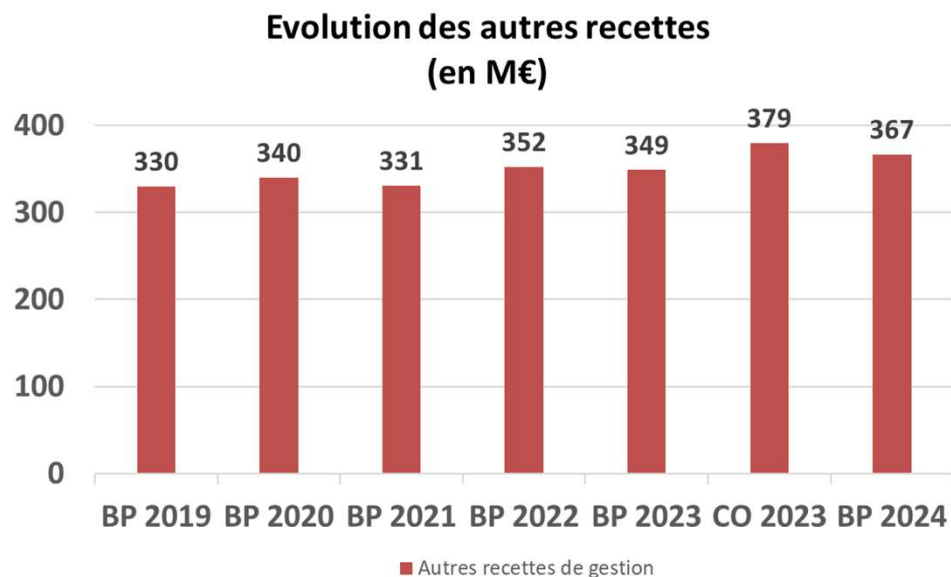


Evolution des dotations
(en M€)



I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

Les autres recettes de gestion :



Les autres recettes de gestion pour 2024 s'établissent à 366,6M€ (-12,9M€/ CO 2023 retraités) et comprennent :

- La **redevance assainissement** pour 91,3M€ (+4M€/CO 2023),
- Les **recettes tarifaires de la CSP transports** pour 106,5M€ (+0,8 M€/CO 2023).
- Les **attributions de compensation** pour 36,3M€ (niveau stable),
- Et des **recettes diverses** pour 132,6M€ (-17,7M€/CO 2023) avec notamment 22,2M€ de reversements de la CSP de distribution d'eau potable au budget annexe eau, 18,9M€ au titre des CSP parking, 18,1M€ au titre des recettes non fiscales de la politique déchets ménagers et 13,4M€ pour les recettes liées au Grand stade.

I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	CO 2023 retraités	BP 2024	Evolution BP 2024/ BP 2023		Evolution BP 2024/ CO 2023 retraités	
Charges à caractère général	669 M€	682 M€	708 M€	+38,8 M€	+ 5,8%	+25,8 M€	+ 3,8%
Subventions - Participations	138 M€	142 M€	139 M€	+0,6 M€	+ 0,4%	-2,7 M€	-1,9%
Charges de personnel	164 M€	165 M€	173 M€	+9,8 M€	+ 6,0%	+8,6 M€	+ 5,2%
Reversements aux communes (AC/DSC)	246 M€	246 M€	248 M€	+1,3 M€	+ 0,5%	+1,3 M€	+ 0,5%
Dépenses diverses	5 M€	12 M€	5 M€	-0,4 M€	-7,7%	-7,4 M€	-61,7%
Total des dépenses de gestion	1 222 M€	1 247 M€	1 272 M€	+50,1 M€	+ 4,1%	+25,6 M€	+ 2,0%
Total des dépenses de gestion sans JO 2024	1 222 M€	1 245 M€	1 260 M€	+38,4 M€	+ 3,1%	+15,0 M€	+ 1,2%
Charges financières *	36 M€	33 M€	42 M€	+6,2 M€	+ 17,0%	+8,9 M€	+ 26,5%
Total des dépenses de fonctionnement	1 258 M€	1 280 M€	1 314 M€	+56,3 M€	+ 4,5%	+34,4 M€	+ 2,7%
Total des dépenses de fonctionnement sans JO 2024	1 258 M€	1 279 M€	1 302 M€	+44,6 M€	+ 3,5%	+23,9 M€	+ 1,9%

* Les CO 2023 correspondent à la réalisation 2023

Les **dépenses de gestion s'établissent à 1 272M€** et évoluent de +50,1M€ (soit +4,1%) par rapport au BP 2023 et de +25,6M€ / CO 2023 retraités (soit +2,0%). Cette évolution par rapport au BP 2023 matérialise l'effet sur 2024 du **choc d'inflation** à l'œuvre depuis 2022.

Le maintien de l'évolution des dépenses de fonctionnement du BP 2024 par rapport aux CO 2023 à un niveau comparable avec celui de l'inflation attendue nationalement constitue la traduction de **l'important effort de maîtrise des dépenses** qui s'est poursuivi sur cette année.

En tenant compte de l'évolution des **charges financières** (+6,2 M€/BP 2023 mais +26,5% par rapport au niveau des CO 2023), les dépenses de fonctionnement augmentent, au global, de +56,3 M€ par rapport au BP 2023 (+4,5%) et de +34,4 M€ par rapport aux CO 2023 (+2,7%). Si l'on exclut les coûts relatifs à l'organisation des Jeux Olympiques en 2024, la hausse des dépenses de fonctionnement par rapport aux CO 2023 est contenue et s'établit en deçà du niveau d'inflation attendu nationalement (+1,9%).

I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

Au sein des dépenses de fonctionnement, les **charges à caractère général** (708M€) varient de + 5,8% (+38,8M€) par rapport au BP 2023 et de +3,8% (+25,8M€) par rapport aux CO 2023. Trois politiques publiques concentrent plus de 84% de ces dépenses :

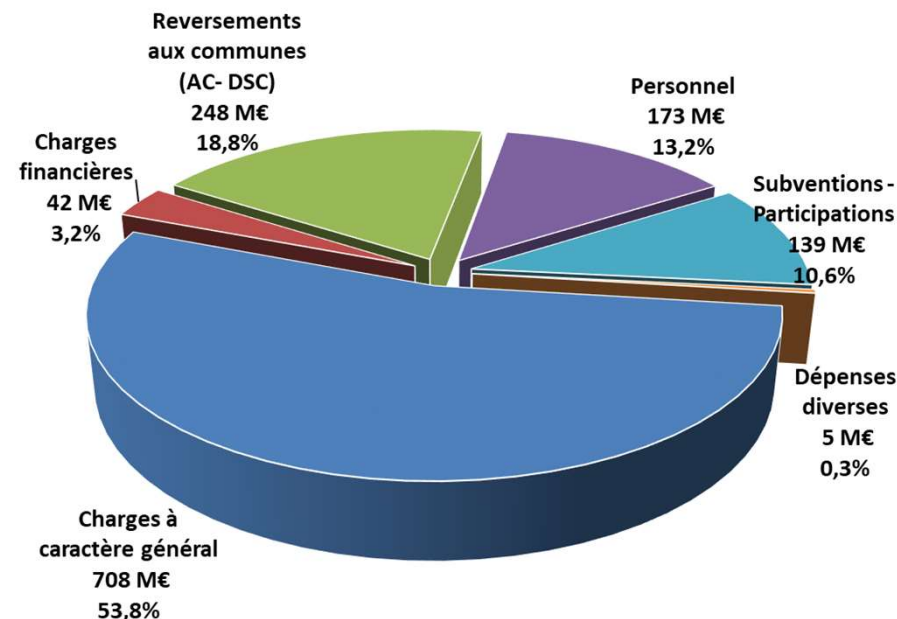
- Les transports et les mobilités pèsent 367,8M€ soit 52%, dont 353,2M€ pour la CSP transports (en hausse estimée de +6,1%/ BP 2023 soit +20,4M€),
- La politique des déchets, hors charges de personnel, représente 174,1M€ (en évolution de +3,5%/BP 2023 soit +5,9M€) soit 25% du total, notamment 82,4M€ pour la collecte sélective et 43,7M€ pour le recyclage et la valorisation des déchets,
- L'eau et l'assainissement représentent, pour le BP2024, un montant de 47,8M€ (+2,6%/BP 2023 soit +1,2M€) soit 7% du total des charges à caractère général principalement des dépenses engagées pour l'exploitation des stations d'épuration (35,8M€).

Les **dépenses de personnel** (173M€, 13% des dépenses) varient de +9,8 M€ par rapport au BP 2023 (soit +6%) et de +5,2% par rapport aux CO 2023. Cette évolution tient compte des mesures réglementaires annoncées en juin 2023 (augmentation de la valeur du point, mesures bas de grilles, augmentation de 5 points au 1er janvier 2024, reconduction de la Garantie Individuelle du Pouvoir Achat, prime pouvoir d'achat, revalorisation du barème Compte Épargne Temps...) , de la progression du GVT (glissement vieillesse technicité) pour 2024 et d'une adéquation des moyens humains au service des projets et des politiques publiques de l'institution, en poursuivant les efforts de redéploiement et d'optimisation des ressources

Les **subventions et participations** (139M€, +0,6M€ par rapport au BP 2023) représentent 11% des dépenses de fonctionnement.

Le financement du SDIS, en progression de +5,6%/BP 2023 représentera, en 2024, 54,1M€ et constitue 39% du montant des subventions et participations.

Par ailleurs, la suppression progressive de la CVAE induit une baisse de -3,4M€ sur les remboursements effectués par la MEL.



Les **reversements aux communes** (DSC pour 28,3M€ et attribution de compensation pour 219,3M€) représentent 19% des dépenses de fonctionnement et progressent de +1,3M€ par rapport au BP 2023.

Cette augmentation résulte de la suppression de la taxe sur les déchets ménagers (TDM) qui venait en réduction de la DSC de certaines communes, neutre budgétairement, et de l'évolution de l'enveloppe de la DSC (+2,82% en 2024).

Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 42M€ et augmentent de +6,2M€ par rapport au BP 2023 et de +8,9M€ par rapport aux CO 2023, compte tenu de l'évolution actuelle des taux d'intérêt.

I. La structure du budget : les dépenses d'investissement

635 M€ de dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette) pour 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024	Poids relatif	Evolution BP 2023 / BP 2022	
Subv. d'équipement versées	103 M€	97 M€	13%	-6 M€	- 6,1%
Etudes	44 M€	55 M€	7%	+ 10 M€	+ 23,3%
Immobilisations corporelles	58 M€	85 M€	11%	+ 28 M€	+ 48,0%
Travaux	381 M€	361 M€	47%	-20 M€	- 5,3%
Avances de trésorerie consolidable	14 M€	25 M€	3%	+ 11 M€	+ 79,1%
Dépenses diverses (hors dette)	14 M€	13 M€	2%	-1 M€	- 7,0%
Total des dépenses d'investissement hors dette	613 M€	635 M€	83%	+ 21 M€	+ 3,5%
Emprunts	125 M€	132 M€	17%	+ 8 M€	+ 6,3%
Total des dépenses d'investissement	738 M€	767 M€	100%	+ 29 M€	+ 4,0%

La présentation de ces dépenses par politiques publiques est détaillée par commission dans la 2^{ème} partie

Les dépenses d'investissement hors dette sont en hausse de +21 M€ de BP à BP. L'amortissement de dette est attendu en hausse de +8 M€ .

Les dépenses d'investissement hors dette représentent 83% des dépenses d'investissement pour un montant de 635 M€.

63,4% de ces dépenses, soit 402,4M€ sont portés par le **budget général**. 21,1% de ces dépenses par le **budget annexe transport** (134,1M€). Le **budget annexe assainissement** représente 6,8% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 42,9M€. Les autres budgets portent 8,7% (soit 55,4M€) des dépenses d'équipement (principalement le budget annexe eau pour 32M€).

L'amortissement de la dette (132M€) représente 17 % des dépenses d'investissement et intègre notamment la partie de la redevance du contrat de partenariat public-privé imputée en remboursement en capital (8,4M€). Les montants d'amortissement de dette sont en hausse par rapport à l'année 2023 au regard du profil d'amortissement de la dette métropolitaine.

I. La structure du budget : les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement (128 M€ - hors dette et épargne) financent 20% des dépenses d'investissement (hors dette)

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			BP 2024 / BP 2023	
			en M€	en %
Subventions - Participations	43 M€	50 M€	7 M€	+ 16,4%
Produits des cessions d'immobilisations	106 M€	22 M€	-84 M€	-79,1%
Recettes diverses	12 M€	7 M€	-5 M€	-41,2%
Sous total - Recettes d'investissement liées aux politiques publiques	162 M€	80 M€	-82 M€	- 50,7%
FCTVA et récupérations de TVA	23 M€	23 M€	0 M€	+ 0,0%
Amendes de police	5 M€	10 M€	5 M€	+ 100,0%
Taxe d'aménagement	15 M€	15 M€	0 M€	+ 0,0%
Sous total - Autres recettes d'investissement	43 M€	48 M€	5 M€	+ 11,6%
Total des recettes d'investissement hors emprunt	205 M€	128 M€	-77 M€	- 37,6%
Total des recettes d'investissement hors emprunt, hors vente du siège	110 M€	128 M€	18 M€	+ 16,1%
Emprunts	213 M€	300 M€	87 M€	+ 40,6%
Avances remboursables de l'agence de l'eau	1,3 M€	0,6 M€	-0,7 M€	- 54,9%
Total des recettes d'investissement	420 M€	429 M€	9 M€	+ 2,0%

Les recettes d'investissements (hors emprunts) diminuent de -37,6% par rapport au BP 2023. Cette baisse s'explique par la vente de l'ancien siège de la MEL en 2023, à hauteur de 95M€. A périmètre comparable, les recettes d'investissement progressent de 16,1% par rapport à 2023.

Ces recettes 2024 sont constituées :

- du **fonds de compensation de la TVA** : 23M€, stables par rapport à 2023 (la MEL perçoit le FCTVA en année N+1),
- de la **taxe d'aménagement** : 15M€ stables par rapport à 2023. Cette stabilité ne réduit pas la vigilance à avoir quant au ralentissement du niveau d'encaissement constaté en 2023 suite à la réforme et la centralisation de la gestion auprès des services fiscaux.
- des **amendes de police** pour 10M€ (en progression de 5M€ par rapport au BP 2023) – montant réajusté en fonction des niveaux réalisés en 2022 et 2023,
- des recettes liées aux **politiques publiques** pour 80M€, constituées principalement de cessions (22M€), en forte diminution compte tenu de la vente de l'ancien siège de la MEL pour 95M€ en 2023, de subventions (50M€ dont 15M€ au titre des aides de l'ANAH), ainsi que de recettes diverses pour 7 M€.

I. La structure du budget : les recettes d'investissement (suite)

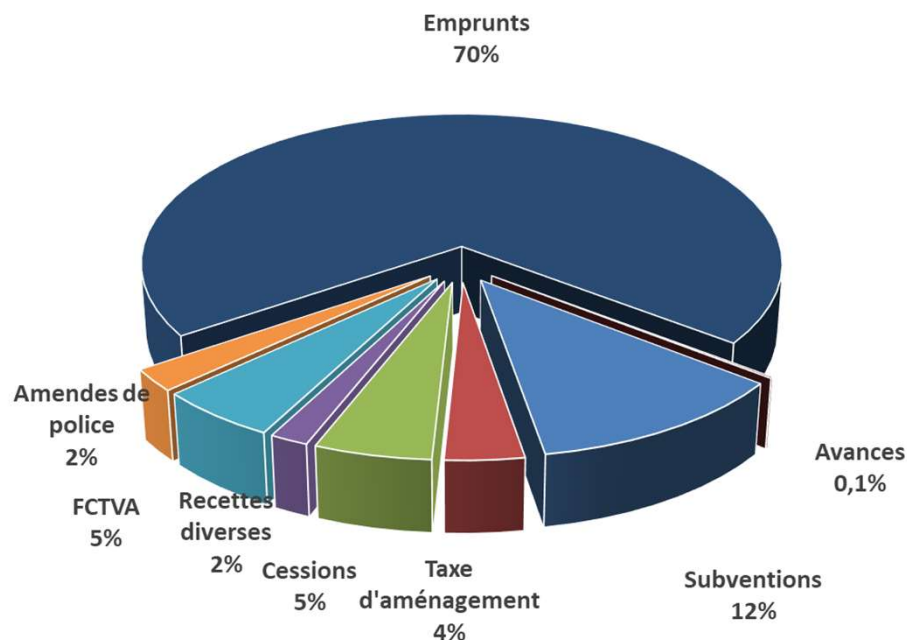
Le montant prévisionnel des **cessions** est de 22M€ dont 7,2M€ au titre des parcs d'activité et de l'immobilier d'entreprise, 2M€ au titre du logement et de l'habitat et 11,1M€ au titre de la politique foncière.

Les **subventions** proviennent principalement de l'Etat (45,8M€) dont 15M€ au titre de l'ANAH et 7,2M€ au titre de l'aide à la pierre dont la gestion a été déléguée par l'Etat à la MEL. Les subventions et participations de la Région s'élèvent à 3,6M€ pour 2024.

Les subventions financent notamment les opérations de la politique transports et mobilités pour 4,4M€, celles de la voirie et des pistes cyclables pour 4,1M€, les opérations d'aménagement et de logement pour 31,9M€, la politique de gestion des déchets pour 1,9M€, la politique relative au climat, la transition écologique et l'énergie pour 2,8M€, les opérations d'eau et d'assainissement pour 3M€, et la politique agriculture et espaces naturels pour 1,2M€.

Le **besoin d'emprunt** est de 301M€, comprenant à la fois les emprunts classiques et les avances de l'agence de l'eau.

En CA prévisionnel, compte tenu des taux de réalisation prévisionnels et de la reprise des résultats à constater au budget supplémentaire, l'emprunt mobilisé devrait se situer autour de 198,2M€*.



*Données ROB

I. La structure du budget : les épargnes

	BUDGET GENERAL et autres budgets		BUDGET TRANSPORT		BUDGET ASSAINISSEMENT		BUDGETS CONSOLIDES	
	BP 2024	*Ev / 2023	BP 2024	*Ev / 2023	BP 2024	*Ev / 2023	BP 2024	*Ev / 2023
Recettes de gestion (1)	1 154 M€	+13 M€	462 M€	-28 M€	110 M€	-0 M€	1 651 M€	+15 M€
Dépenses de gestion (2)	895 M€	-20 M€	382 M€	+18 M€	70 M€	-3 M€	1 272 M€	+26 M€
Charge financière nette** (3)	28 M€	+8 M€	10 M€	+1 M€	1 M€	+0 M€	40 M€	+9 M€
Epargne brute (4=1-2-3)	230 M€	+26 M€	70 M€	-48 M€	38 M€	+3 M€	339 M€	-19 M€
Amortissement de la dette** (5)	83 M€	+2 M€	40 M€	+12 M€	9 M€	-0 M€	132 M€	+13 M€
Epargne nette (6=4-5)	147 M€	+24 M€	31 M€	-60 M€	29 M€	+3 M€	206 M€	-32 M€
Dépenses d'équipement	468 M€	+28 M€	134 M€	-8 M€	43 M€	+6 M€	635 M€	+21 M€
Encours de dette fin 2024 CA prev	864 M€	+109 M€	334 M€	-35 M€	79 M€	-9 M€	1 277 M€	+66 M€
Capacité de désendettement fin 2024 CA prev	3,8 ans		4,8 ans		2,1 ans		3,8 ans	

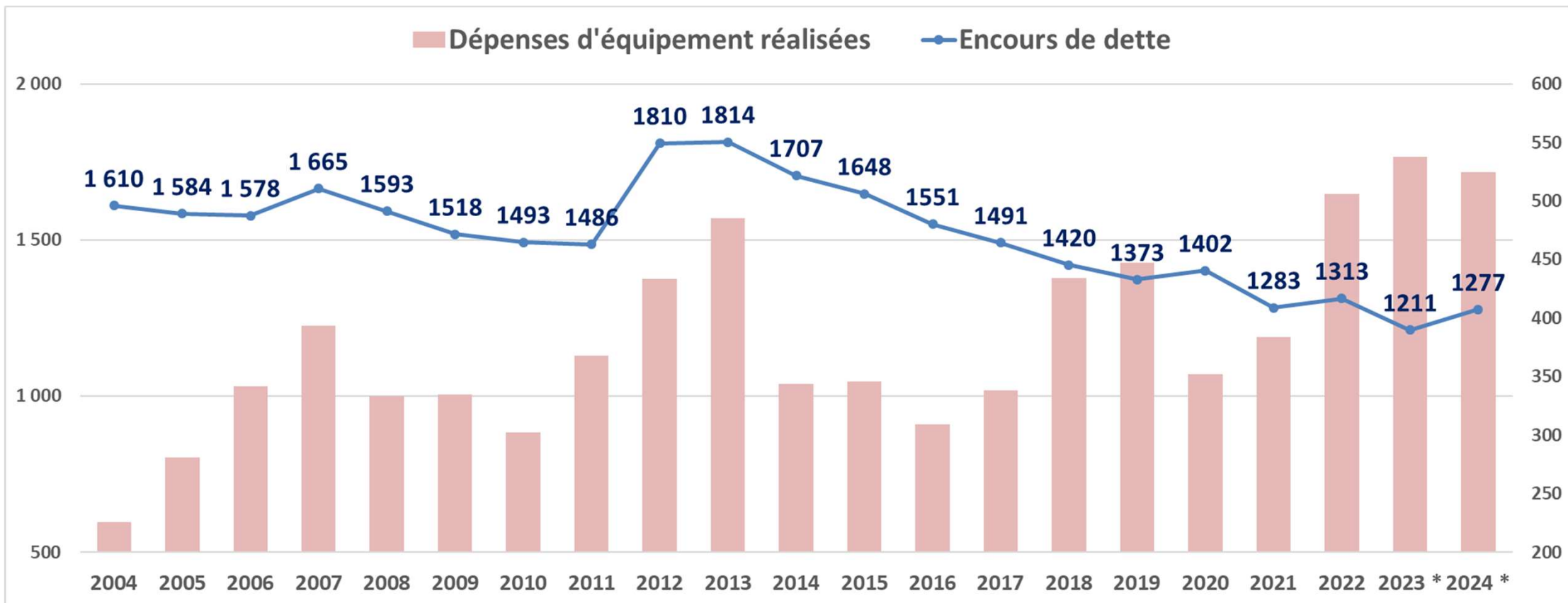
* Fonctionnement : Evolution par rapport aux crédits ouverts 2023

** Dette et charges financières nettes : Evolution par rapport au réalisé 2023

La progression des recettes de gestion (+15M€) moins importante que celle des dépenses de gestion (+26M€), conjuguée à une augmentation des frais financiers nets (+9M€), vient dégrader l'épargne brute de 19M€ pour s'établir au BP2024 à 339 M€.

L'encours de dette à fin 2024 (CA prévisionnel) s'établirait à 1 277 M€, en progression de 66 M€ par rapport au niveau de dette à fin 2023. En CA prévisionnel, la capacité de désendettement s'établirait à 3,8 ans.

I. La structure du budget : la dette



* CA PREVISIONNELS

Compte tenu des investissements programmés pour 2024, la dette devrait augmenter de 66 M€ pour atteindre 1277M€ à fin 2024, après un point bas à 1 211 M€ enregistré fin 2023.

* CA PREVISIONNELS - en 2023 et 2024

I. La structure du budget : Détails par budgets

BP RECETTES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
CFE	139 M€							139 M€	139 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	115 M€							115 M€	115 M€
Fraction TVA	138 M€							138 M€	138 M€
Taxe habitation	5 M€							5 M€	5 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	2 M€							2 M€	2 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	6 M€							6 M€	6 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	79 M€							79 M€	79 M€
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	41 M€							41 M€	41 M€
D.G.F.	208 M€							208 M€	208 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	179 M€							179 M€	179 M€
TASCOM	13 M€							13 M€	13 M€
FPIC	14 M€							14 M€	14 M€
Taxe de séjour	5 M€							5 M€	5 M€
Gemapi	7 M€							7 M€	7 M€
Autres taxes et compensations	37 M€							37 M€	37 M€
Attribution de compensation	36 M€							36 M€	36 M€
Versement mobilité				295 M€				295 M€	295 M€
Redevance Assainissement			91 M€					91 M€	91 M€
Autres produits d'exploitation	27 M€	0 M€	15 M€	105 M€	3 M€		1 M€	151 M€	135 M€
Part investissement réseaux de distribution d'eau		22 M€						22 M€	22 M€
Recettes Eco organismes	11 M€							11 M€	11 M€
Cessions d'immobilisations								0 M€	
Autres recettes fiscales								0 M€	
Recettes diverses	51 M€	6 M€	4 M€	62 M€	0 M€	0 M€	9 M€	131 M€	72 M€
Total recettes de gestion	1 113 M€	28 M€	110 M€	462 M€	3 M€	0 M€	10 M€	1 726 M€	1 651,1 M€
Produits financiers	2,1 M€							2 M€	2,1 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 115 M€	28 M€	110 M€	462 M€	3 M€	0 M€	10 M€	1 728 M€	1 653,1 M€
Subventions - Participations	44 M€	1 M€	2 M€	4 M€				50 M€	50 M€
F.C.T.V.A. et remboursement de TVA	23 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	23 M€	23 M€
Amendes de police	10 M€							10 M€	10 M€
Taxe d'amgt	15 M€							15 M€	15 M€
Produits des cessions d'immobilisations	17 M€						6 M€	22 M€	22 M€
Recettes diverses	7 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	10 M€	17 M€	7 M€
Recettes d'investissement hors dette, avances et excédent	115 M€	1 M€	2 M€	4 M€	0 M€	0 M€	16 M€	138 M€	128 M€
Emprunts	180 M€	5 M€	12 M€	100 M€	4 M€			300 M€	300 M€
Avances (agence de l'eau)		0 M€	0 M€					1 M€	1 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	295 M€	6 M€	14 M€	103 M€	4 M€	0 M€	16 M€	438 M€	429 M€
TOTAL RECETTES	1 410 M€	35 M€	124 M€	566 M€	7 M€	0 M€	26 M€	2 166 M€	2 082 M€

I. La structure du budget : Détails par budgets

BP DEPENSES (en M€)

hors ligne de trésorerie et provisions

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
Charges à caractère général	287 M€	1 M€	54 M€	366 M€	1 M€		3 M€	712 M€	708 M€
Subventions - Participations	191 M€	0 M€	0 M€	11 M€	0 M€	0 M€	3 M€	204 M€	139 M€
Charges de personnel	156 M€	1 M€	16 M€	5 M€	1 M€			178 M€	173 M€
Attribution de compensation	219 M€							219 M€	219 M€
Dotation de solidarité	28 M€							28 M€	28 M€
Dépenses diverses	4 M€	0 M€	1 M€	0 M€	0 M€		0 M€	5 M€	5 M€
Total dépenses de gestion	884 M€	2 M€	70 M€	382 M€	2 M€	0 M€	6 M€	1 347 M€	1 272 M€
Charges financières et provisions dette	30 M€		1 M€	10 M€	0 M€			42 M€	42 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	915 M€	2 M€	72 M€	392 M€	3 M€	0 M€	6 M€	1 389 M€	1 314 M€
Subventions d'équipement versées	97 M€							97 M€	97 M€
Etudes	36 M€	1 M€	5 M€	13 M€	0 M€		0 M€	55 M€	55 M€
Acquisitions	39 M€	0 M€	5 M€	37 M€	0 M€		5 M€	85 M€	85 M€
Travaux	194 M€	31 M€	33 M€	84 M€	4 M€	0 M€	15 M€	361 M€	361 M€
Avances aux budgets annexes	10 M€							10 M€	0 M€
Avances de trésorerie consolidable	25 M€							25 M€	25 M€
Dépenses diverses (hors dette)	13 M€		0 M€				0 M€	13 M€	13 M€
Dépenses d'investissement (hors dette)	412 M€	32 M€	43 M€	134 M€	4 M€	0 M€	20 M€	645 M€	635 M€
Amortissement dette et avances	83 M€	0 M€	9 M€	40 M€	0 M€			132 M€	132 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	495 M€	32 M€	52 M€	174 M€	4 M€	0 M€	20 M€	777 M€	767 M€
TOTAL DEPENSES HORS PROVISIONS ET LIGNES DE TRESORERIE	1 410 M€	35 M€	124 M€	566 M€	7 M€	0 M€	26 M€	2 166 M€	2 082 M€

II. La déclinaison par politiques publiques

1 648 M€ (79% des dépenses) sont directement affectés aux politiques métropolitaines ou reversés au territoire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023		BP 2023	BP 2024		BP 2024	Répartition des dépenses BP 2024	Evolution 2024/2023	
		fonctionnement	investissement		fonctionnement	investissement				
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	121 M€	20 M€	118 M€	138 M€	18 M€	126 M€	144 M€	6,9%	5,9 M€	+ 4,2%
Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	321 M€	223 M€	130 M€	353 M€	231 M€	143 M€	374 M€	17,9%	20,5 M€	+ 5,8%
Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique	67 M€	25 M€	42 M€	67 M€	25 M€	43 M€	67 M€	3,2%	-0,1 M€	- 0,1%
Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	133 M€	14 M€	120 M€	134 M€	14 M€	120 M€	134 M€	6,5%	0,3 M€	+ 0,3%
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	73 M€	47 M€	28 M€	75 M€	60 M€	37 M€	97 M€	4,6%	21,4 M€	+ 28,5%
Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité	418 M€	365 M€	150 M€	516 M€	380 M€	141 M€	521 M€	25,0%	5,5 M€	+ 1,1%
Autres :Crématoriums et Métropole citoyenne	5 M€	5 M€	1 M€	7 M€	5 M€	5 M€	10 M€	0,5%	4,0 M€	+ 61,0%
TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES	1 138 M€	699 M€	590 M€	1 290 M€	733 M€	615 M€	1 347 M€	64,7%	57,5 M€	+ 4,5%
Participation au SDIS	48 M€	51 M€	0 M€	51 M€	54 M€	0 M€	54 M€	2,6%	2,9 M€	+ 5,6%
Reversements aux communes	246 M€	246 M€	0 M€	246 M€	248 M€	0 M€	248 M€	11,9%	1,3 M€	+ 0,5%
TOTAL DEPENSES DE REVERSEMENT	294 M€	297 M€	0 M€	297 M€	302 M€	0 M€	302 M€	14,5%	4 M€	+ 1,4%
Charges générales	57 M€	48 M€	14 M€	61 M€	50 M€	14 M€	64 M€	3,1%	2,6 M€	+ 4,2%
Dépenses RH	163 M€	172 M€	0 M€	172 M€	182 M€	0 M€	183 M€	8,8%	10,5 M€	+ 6,1%
Dépenses financières et de reversements de taxes	30 M€	6 M€	9 M€	15 M€	6 M€	6 M€	12 M€	0,6%	-3,1 M€	- 20,8%
TOTAL DEPENSES DE STRUCTURE	250 M€	225 M€	23 M€	248 M€	238 M€	20 M€	258 M€	12,4%	10 M€	+ 4,0%
TOTAL DEPENSES HORS DETTE	1 683 M€	1 222 M€	613 M€	1 835 M€	1 272 M€	635 M€	1 907 M€	91,6%	72 M€	+ 3,9%
Annuité de la dette	168 M€	36 M€	125 M€	161 M€	42 M€	132 M€	175 M€	8,4%	14,0 M€	+ 8,7%
TOTAL DEPENSES	1 851 M€	1 258 M€	738 M€	1 996 M€	1 314 M€	767 M€	2 082 M€	100,0%	86 M€	+ 4,3%

Les dépenses affectées aux politiques publiques augmentent de +57,5 M€ (+4,5 %) par rapport au BP 2023. Les dépenses de fonctionnement dédiées aux politiques publiques augmentent de +4,9% par rapport au BP 2023 et les dépenses d'investissement de +4,2%.

Les dépenses de reversement représentent 302 M€ et progressent de +1,4% par rapport au BP 2023. Elles correspondent pour 248 M€ aux reversements aux communes (attribution de compensation et DSC) et pour 54 M€ à la participation au SDIS, en progression de +5,6%.

Les dépenses de structure (258 M€) augmentent de +10 M€ et regroupent principalement :

- Les dépenses de ressources humaines, y compris l'action sociale et la formation, pour 183 M€ (+6,1% / BP 2023);
- Les charges générales pour 64 M€ (+2,6M€/BP 2023) : en progression de 2,4 M€ en section de fonctionnement du fait notamment de l'évolution du coût de l'énergie, et sont quasiment stables en investissement.

II. La déclinaison par politique publique

Aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière : 144 M€

- La **politique logement et habitat** dispose de **78,7M€** (+8,9M€/BP 2023)

L'amélioration de l'habitat existant représente **36,3M€** et finance les aides à la rénovation de l'habitat privé (ANAH et MEL avec le dispositif AMELIO) et des logements sociaux et logements étudiants (CROUS).

Les aides à l'offre nouvelle de logements sont dotées de **17,0M€**.

Les crédits alloués à la **rénovation des quartiers anciens** s'élèvent à **4,4M€** (recyclage de logements vacants, courées, RHI, PMQRAD). La **politique foncière** en matière d'habitat est dotée de **6,4M€** en 2024.

Le **Fonds Solidarité Logement (FSL)** représente un budget de **6,9M€**. La mise en œuvre des **politiques de solidarité** dispose d'un budget de **4,6M€** qui comprend des dispositifs et subventions pour l'accès/maintien des ménages défavorisés, l'hébergement d'urgence et d'insertion, le plan national logement d'abord ou le nouveau dispositif Octaves. D'autres crédits sont aussi alloués pour la lutte contre l'habitat indigne/permis de louer (0,6M€).

- La **politique d'aménagement et de la ville renouvelée** totalise **34,9M€** (-6,4M€/BP 2023)
 - les **grands projets d'aménagement** pour 19,5M€ dont Lille FCB (7,7M€), Villeneuve d'Ascq Grand Angle (2,5M€), Lille Saint Sauveur (1,7M€), Armentières Houplines Franges industrielles (1,6M€), Wattrelos centre ville (1,2M€), Lille friche Transpole (1M€), Villeneuve résidence 3 (0,9M€), Tourcoing centre ville (0,6M€) et Grand Eurallille (0,6M€)
 - les **opérations d'aménagement de renouvellement urbain** pour 5,0M€ telles que Loos Clémenceau (1,6M€), La Madeleine Coubertin (0,7M€), Faches Thumesnil La Jappe (0,6M€), ainsi que des acquisitions foncières pour 0,9M€.
 - l'**aménagement des zones d'habitat** pour 4,3M€ dont 1,1M€ sur Lille îlot pépinière, 1,3M€ sur Wavrin, et 1,5M€ d'acquisitions foncières.
 - la **gestion des rives de la Haute Deûle** pour 3,2M€ et le **fonds de concours pour les écoles** pour 2,7M€

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE...



■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

- La **politique d'aménagement du territoire (volet stratégie d'urbanisme)** est dotée d'une enveloppe de **1,0M€** (+0,1M€/BP 2023) comprenant des missions d'accompagnement des projets (diagnostics, études, ...) et du PLU ainsi que la planification urbaine.
- La **politique gens du voyage** dispose d'un budget de **6,2M€** en 2024 (-0,6M€/BP 2023).
- La **politique de la ville** représente **23,0M€** en 2024 (+3,8M€/BP 2023).

Le Plan de Renouvellement Urbain (ANRU2) s'élève à 22,0M€ avec notamment Roubaix quartiers anciens (3,0M€), Roubaix Epeule (2,7M€), Lille Concorde (2,5M€), Tourcoing Bourgogne (2,2M€), Loos les Oliveaux (2,0M€), Roubaix 3 ponts (2,0M€) Lille quartiers anciens (1,4M€), Mons (1,2M€), Hem Lionderie (1,1M€), Roubaix Alma (1,0M€), Wattignies Blanc Riez (0,8M€)

II. La déclinaison par politique publique

Climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture : 374 M€

- La politique de **gestion des déchets ménagers** représente un budget de 205,7M€ (+7,2M€/ BP 2023).

Il se décompose entre la collecte sélective (93M€), la gestion des déchetteries et de la collecte et du traitement des encombrants (30,9M€), le recyclage et la valorisation (78,8M€), via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO) et les dépenses de communication et de prospective (3M€).

- La politique **eau et assainissement** dispose d'un budget de 125,6M€ (+9M€/ BP 2023).

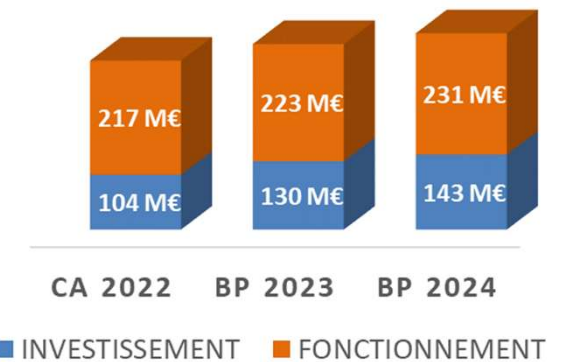
Les dépenses d'**assainissement** s'établissent à 89,0M€ et permettent pour moitié d'assurer **l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration** (45,0M€). Ce budget consacre aussi 23,0M€ à la **lutte contre la pollution** et 20,3M€ à l'amélioration des **équipements de collecte et de traitement** qui traduisent l'engagement d'améliorer la qualité de l'eau .

Les dépenses de la compétence **eau** sont de 36,6M€ en 2024. Elles sont affectées principalement à l'entretien et développement des **réseaux de distribution** pour 31,5M€, mais aussi à la **préservation de la ressource** pour 1,5M€ ou à la lutte préventive contre les **incendies** pour 2,2M€.

- La politique **agriculture et espaces naturels** totalise un budget de 22,8M€ (-1,1M€/BP 2023).

Ce budget dédie 14,5M€ (soit +1,4M€) aux espaces naturels (développement, gestion et animation), 5,9M€ pour la mise en œuvre du plan bleu (conformément au rythme des projets conduits de façon pluriannuelle) et 2,3 M€ pour l'agriculture.

CLIMAT, EAU, DECHETS, ASSAINISSEMENT...



- Au titre de la compétence **GEMAPI** (+0,2M€/BP 2023), le BP 2024 comprend 2,3M€ directement sur la compétence eau et 8,2M€ de dépenses au total, en intégrant les projets conjoints du plan bleu et hors frais de personnel.
- La politique **climat, transition écologique et énergie** est dotée d'un budget de 17,1M€ (+4,9M€/BP 2023). Cette enveloppe comprend notamment le développement des réseaux d'énergie (12,6M€), les actions en faveur du développement durable et en soutien du plan climat (2,6M€) et 1,8M€ au titre du projet européen « time To Adapt ».

II. La déclinaison par politique publique

Développement économique, emploi, recherche, insertion, parcs d'activités, aménagement numérique : 67 M€

- La **politique dédiée à l'économie, l'emploi, la recherche et l'enseignement supérieur** est dotée d'un budget de 30,1M€ (-5,6M€/ BP 2023).

En 2024, la MEL poursuit son action d'accompagnement des entreprises (3,5M€), de soutien des créations (1,4M€) et en faveur de l'attractivité économique du territoire métropolitain(3,4M€).

La MEL consacre aussi 9,2M€ aux projets de recherche et d'enseignement supérieur.

Elle soutient également l'innovation et les filières d'excellence (9,2M€) principalement dans le domaine du textile, des technologies de l'information et de la communication et images, de la santé/biologie, de l'alimentaire et de la logistique.

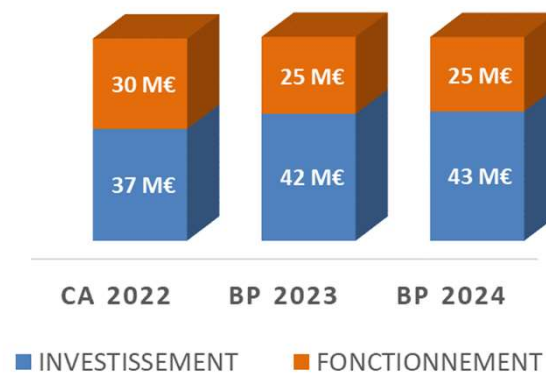
Les crédits affectés à **l'emploi et à l'insertion** représentent 3 M€ dont le volet emploi et insertion de la politique de la ville pour 0,5M€. De même, la MEL poursuit son action pour **l'économie sociale et solidaire** (0,4M€).

- La **politique dédiée à l'aménagement économique et à la gestion des parcs d'activités et de l'immobilier d'entreprises** dispose d'un budget de 33,3M€ (+6,3M€/BP 2023).

La MEL investit pour **l'aménagement économique** (23,4M€). Les crédits 2024 sont essentiellement fléchés sur les sites du CETI (1,1M€) et de Blanchemaille (15,7M€ de travaux et acquisitions à l'EPF).

Par ailleurs, la MEL porte la **gestion d'immobiliers d'entreprises** pour 9,9M€, en lien ou grâce à ses opérateurs, notamment sur les sites d'Euratechnologies (2,1M€) dont 1M€ dédié à l'ilot concessif, des ruches d'entreprises (1,1M€), du faubourg ou du quartier des modes (0,2M€), HUB Innovation (0,4M€), et de Plaine Image (0,2M€). 3,5M€ sont affectés à la requalification des parcs existants.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE...



- La **politique d'aménagement numérique** est dotée de **3,9M€** (-0,8M€/BP 2023). Il s'agit notamment du financement versé au concessionnaire d'Euratechnologies (2,5 M€). Le budget 2024 prévoit également 0,4M€ pour le développement des nouveaux usages numériques, le système d'information géographique (0,75M€) et le schéma d'aménagement numérique (0,24M€).

II. La déclinaison par politique publique

Espaces publics, voirie, vidéo-surveillance : 134M€

Les dépenses voiries – qualité des espaces publics représentent un budget de 134,3M€ (+0,3M€/BP 2023) dont 120M€ en investissement.

Ce budget se décline ainsi : 33,7M€ sont affectés à la maintenance de l'espace public, 39,8M€ au partage et à la qualité de l'espace public, 16,4M€ à l'exploitation de l'espace public et à la voirie de proximité, 13,2M€ aux grandes infrastructures routières dont 10,7M€ pour la Lino sud.

Un effort particulier est fait pour l'aménagement des **pistes cyclables avec 31,2M€ (+4,7M€/BP 2023) pour des travaux de voirie** incluant la création ou la modernisation de pistes cyclables.

ESPACE PUBLIC, VOIRIE...



Gouvernance, territoires, métropole citoyenne et crématoriums : 10M€

- La politique gouvernance, territoires et métropole citoyenne est dotée de 5,1M€.

La MEL poursuit l'animation des réseaux inter-territoriaux (3,6M€), notamment à travers l'**Agence de Développement et d'Urbanisme** de Lille Métropole (2,6M€) et le Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de Lille Métropole (**SM SCOT** pour 0,9M€).

Les actions d'animation des relations avec les usagers et les citoyens représentent 1,3M€ avec la création d'un budget participatif a hauteur de 1,2M€/an

Un budget de 0,15M€ est consacré à la prévention de la **délinquance** (subvention, cotisations diverses).

- En 2023, la gestion et l'entretien des crématoriums représente 5M€ avec notamment des projets d'aménagement et de travaux sur les sites.

METROPOLE CITOYENNE, CREMATORIUM...



II. La déclinaison par politique publique

Rayonnement de la Métropole, culture, sports, tourisme, jeunesse : 97M€

Les dépenses destinées au rayonnement et à l'attractivité se décomposent de la façon suivante :

- Les **politiques sportive et jeunesse** sont dotées d'un budget global de 54,3M€ (+15,3M€/BP 2023).

En 2024, la MEL continue de soutenir **l'entrée des scolaires aux piscines** (3,1M€ avec un accompagnement par entrée de 3€ et une hausse du nombre total des entrées, soit, au total +750k€/BP 2023) et au **sport de haut niveau et aux évènements sportifs** (17,1M€) via notamment le grand évènement des JO Paris 2024 (12M€).

La MEL consacre 18,5M€ pour **l'exploitation des équipements sportifs métropolitains** : le Stadium (4,2M€), le stade Pierre Mauroy (12,6M€ en sus des annuités de la dette), la piscine communautaire des Weppes et la patinoire de Wasquehal (1,8M€).

4,1M€ sont affectés aux **fonds de concours** pour les piscines et les équipements sportifs et 5,8M€ sont prévus pour le **plan piscines 2**.

En 2024, la politique **jeunesse** disposera d'un budget de 1,7M€ (+0,5M€), dont 1,1M€ au titre de fonds d'aide aux jeunes (FAJ).

- La **politique culturelle et de tourisme** est dotée d'un budget de 40,6M€ (+6,4M€/BP 2023).

Cette politique permet le soutien aux événements culturels et accompagne les structures culturelles à travers plusieurs dispositifs, dont notamment :

- des **fonds de concours culturels** (10,3M€) dont 4,7M€ pour le fonds de concours patrimoine architectural et 5,5M€ pour le fonds de concours culture.
- le **soutien aux structures** telles que le LAM (14,4M€ dont 7,4M€ de travaux), les conservatoires (1,5M€), la Condition publique (1,4M€ dont 0,5M€ de travaux) ou le musée de la bataille de Fromelles (0,7M€), ...

Le tourisme bénéficie d'un budget de 3,3M€ essentiellement pour le financement des offices de tourisme.

RAYONNEMENT DE LA METROPOLE...



La **politique d'attractivité et de rayonnement** de la métropole est dotée d'un budget de 1,6M€ (-0,2M€/BP 2023), finançant le rayonnement pour 1,2M€ (dont 1M€ pour l'école européenne) et l'Europe et l'international (0,5M€ dont 0,3M€ de contribution à l'Eurométropole).

II. La déclinaison par politique publique

Transports, mobilité, accessibilité, prévention, sécurité : 521 M€

Le budget 2024 témoigne de l'investissement maintenu (+5,5M€/BP 2023 sur cette politique) à de hauts niveaux sur cette politique publique et se décline via les actions suivantes :

- Le maintien des capacités opérationnelles du **réseau de transports** à hauteur de 84,9 M€. Il s'agit notamment :

- des interventions sur les infrastructures métro (11,4 M€), tramway (3,5 M€), et bus (1 M€),
- du renouvellement du parc roulant du métro : 16 M€,
- du renouvellement du parc roulant du tramway : 17,9 M€,
- du renouvellement des bus : 15 M€
- de la signalétique et du système d'informations des voyageurs : 2,1 M€,
- de l'aménagement du réseau de transports : 2,1 M€,
- de la création d'un nouveau dépôt de bus (dans la perspective du SDIT): 15,4 M€

- Le projet **métro 52 mètres** (doublement des rames et des quais) pour 15,3 M€ sont prévus.

- Le développement de l'offre de réseau de surface (LIANES et bus) pour 9,2 M€. Il s'agit principalement :

- des LIANES : 7,5 M€ (projet LIANE 5);
- des aménagements de voirie : 1,4 M€.

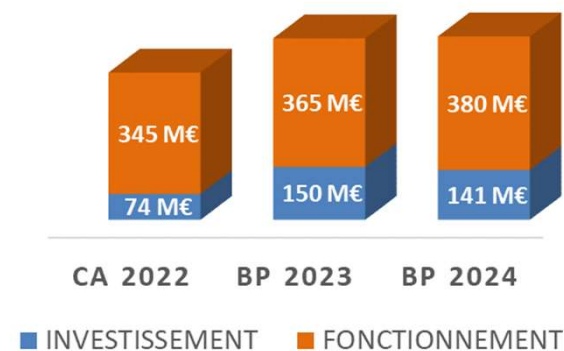
- Le développement de l'**intermodalité des transports** pour 6,2 M€. Il s'agit principalement des travaux relatifs à l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux et des parcs relais.

- La mise en œuvre des études de faisabilité SERM à hauteur de 0,5M€

En parallèle, 4,5 M€ sont consacrés à l'aménagement et à la gestion des **parcs de stationnement** et 3,7 M€ à l'**aménagement des voies vertes**.

Le **schéma directeur des infrastructures de transport (SDIT)** dispose d'une enveloppe de 19,4M€ permettant de financer la poursuite des études des lignes structurantes tramway/BHNS, les acquisitions foncières et les actions de concertation publique.

TRANSPORTS, MOBILITE ET ACCESSIBILITE...



Par ailleurs, pour favoriser la baisse des émissions de gaz polluants, **2M€** seront consacrés au **dispositif Ecobonus** et 0,5M€ à la ZFE.

373,3 M€ sont consacrés à l'exploitation **du réseau** de transport (métro, tram, bus, V'Lille), avec notamment la participation versée à l'exploitant de la CSP Transports (353,4M€), les versements de l'intégration tarifaire (4,5M€) et des lignes pénétrantes (2,7M€) et le remboursement de la CET (3M€).

LEXIQUE

- ❖ AC : Attribution de Compensation
- ❖ CFE : Cotisation Foncière des Entreprises
- ❖ CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- ❖ DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle
- ❖ DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
- ❖ DSC : Dotation de Solidarité Communautaire
- ❖ FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
- ❖ FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes
- ❖ ICNE : Intérêts Courus Non Echus
- ❖ IFER : Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau
- ❖ TASCOT : Taxe sur les Surfaces Commerciales
- ❖ TCFE : Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité
- ❖ TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- ❖ TFPNB : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties
- ❖ TH RS : Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires
- ❖ TP : Taxe Professionnelle



1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr